



**COMITÉ**  
SUR LES ESPÈCES  
**EN PÉRIL**  
DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

RAPPORT ANNUEL  
2020-2021



## RAPPORT ANNUEL

En vertu du paragraphe 23(1) de la *Loi sur les espèces en péril (TNO)*, le Comité sur les espèces en péril doit présenter un rapport annuel à la Conférence des autorités de gestion au plus tard le 1<sup>er</sup> juillet de chaque année. Le présent rapport annuel couvre l'exercice financier se terminant le 31 mars 2021.

## LA LOI SUR LES ESPÈCES EN PÉRIL (TNO)

La *Loi sur les espèces en péril (TNO)* prévoit un processus pour identifier, protéger et rétablir les espèces en péril aux TNO. La Loi s'applique à toute espèce sauvage animale ou végétale qui est gérée par le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. En autres, elle s'applique dans la plupart des régions des TNO, tant sur les terres publiques que sur les terres privées, y compris les terres privées visées par un accord de revendications territoriales.



Couleuvre rayée à franc rouge - référence photographique : Parcs Canada

## LE COMITÉ SUR LES ESPÈCES EN PÉRIL

Le Comité sur les espèces en péril a été établi en vertu de la Loi. Il s'agit d'un comité d'experts indépendant chargé d'évaluer la situation biologique des espèces en péril aux TNO.

Les évaluations de la situation des espèces sont effectuées à l'échelle territoriale, et leurs résultats peuvent différer des évaluations effectuées à l'échelle nationale. Elles sont fondées sur les rapports de situation des espèces, qui tiennent compte des meilleures connaissances traditionnelles autochtones ainsi que des meilleures connaissances communautaires et scientifiques disponibles sur les espèces concernées. Le Comité doit employer des critères biologiques objectifs dans ses évaluations et ne tient pas compte des facteurs socioéconomiques.

Le Comité se fonde sur le résultat des évaluations pour formuler des recommandations sur l'inscription d'une espèce à la liste des espèces en péril. Les catégories d'évaluation pour l'inscription légale des espèces en péril sont : « disparue », « disparue du Canada », « en voie de disparition », « menacée » et « préoccupante ». Les espèces peuvent aussi porter les mentions « non en péril » ou « données insuffisantes ». Le Comité identifie les menaces et les influences positives sur les espèces et leurs habitats, et peut formuler des recommandations sur les mesures de conservation pour les espèces en péril.

Le Comité présente ses recommandations à la Conférence des autorités de gestion, un groupe de conseils et de gouvernements qui partagent la responsabilité de conserver et rétablir les espèces en péril aux TNO. La Conférence des autorités de gestion comprend le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, le gouvernement Tłı̨chǫ, le gouvernement du Canada et des conseils de cogestion de la faune établis en vertu des accords de revendications territoriales et des ententes sur l'autonomie gouvernementale.



## MEMBRES DU COMITÉ

Les membres du Comité sur les espèces en péril sont nommés par le gouvernement fédéral et les quatre conseils de cogestion de la faune établis en vertu des accords de revendications territoriales et des ententes sur l'autonomie gouvernementale. Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, représenté par le ministre de l'Environnement et des Ressources naturelles, nomme les autres membres. Les nominations sont d'une durée de cinq ans.

Les membres du Comité doivent avoir une expertise approfondie sur les espèces, les habitats, les écosystèmes du Nord ou la conservation. Les membres agissent de façon indépendante et non à titre de représentant de leurs organes de nomination.

### Composition :

- Président : M. Leon Andrew
- Présidente suppléante :  
M<sup>me</sup> Suzanne Carrière, Ph. D.
- M<sup>me</sup> Alestine Andre
- M<sup>me</sup> Rosemin Nathoo
- M. Arthur Beck
- M<sup>me</sup> Kaytlin Cooper
- M<sup>me</sup> Lynda Yonge
- M. Moise Rabesca
- M. Nicholas (Nic) Larter, Ph. D.
- M. Petter Jacobsen

### Suppléants :

- M<sup>me</sup> Aimee Guile – pour M. Moise Rabesca
- M. Daniel Beck – pour M. Arthur Beck
- M<sup>me</sup> Deborah Simmons, Ph. D. –  
pour M. Leon Andrew
- M. James Firth, pour M<sup>me</sup> Kaytlin Cooper
- M<sup>me</sup> Allison Thompson, pour  
M<sup>me</sup> Rosemin Nathoo

Les biographies des membres et des suppléants sont disponibles au [www.nwtspciesatrisk.ca](http://www.nwtspciesatrisk.ca) (en anglais).

## TRAVAUX DU COMITÉ DU 1<sup>er</sup> AVRIL 2020 AU 31 MARS 2021

Le Comité des espèces en péril a tenu trois réunions en 2020-2021. Le comité a examiné le processus d'évaluation et les critères biologiques objectifs, a finalisé le rapport de situation de l'ours polaire (réévalué en avril 2021), et a dirigé les révisions associées aux rapports de situation du caribou de Peary et du caribou boréal en préparation à leur réévaluation en 2022. Le comité a également initié le rapport de situation du faucon pèlerin en préparation à son évaluation en 2022.

Le Comité a créé et soumis un calendrier d'évaluation des espèces qui sont prévues d'être évaluées ou réévaluées entre 2022 et 2026, et l'a présenté à la Conférence des autorités de gestion pour approbation. Le calendrier des évaluations est révisé chaque année.

Tous les documents du Comité des espèces en péril, y compris les rapports de situation et les évaluations des espèces, sont disponibles sur le site Web des espèces en péril des TNO au [www.nwtspciesatrisk.ca](http://www.nwtspciesatrisk.ca) (en anglais).



Rat musqué - référence photographique : J. Obst

# REGISTRE DES ÉVALUATIONS DES ESPÈCES

Espèce	Évaluation actuelle	Date de l'évaluation actuelle	Historique des évaluations
Caribou de Peary	Menacée	Décembre 2012	
Caribou boréal	Menacée	Décembre 2012	
Braya poilu	Menacée	Décembre 2012	
Caribou Dolphin-et-Union	Préoccupante	Décembre 2013	
Grenouille léopard	Menacée	Décembre 2013	
Carcajou	Non en péril	Décembre 2014	
Crapaud de l'Ouest	Menacée	Décembre 2014	
Bison des bois	Menacée	Avril 2016	
Caribou de la Porcupine	Non en péril	Avril 2017	
Caribou de la toundra	Menacée	Avril 2017	
Ours grizzli	Préoccupante	Avril 2017	
Grande chauve-souris brune	Données non disponibles	Avril 2017	
Petite chauve-souris brune	Préoccupante	Avril 2017	
Chauve-souris nordique	Préoccupante	Avril 2017	
Vespertilion à longues oreilles	Données non disponibles	Avril 2017	
Vespertilion à longues pattes	Données non disponibles	Avril 2017	
Bourdon de l'Ouest	Données non disponibles	Avril 2019	
Bourdon terricole	Non en péril	Avril 2019	
Psithyre bohémien	Données non disponibles	Avril 2019	
Caribou des montagnes du Nord	Préoccupante	Avril 2020	
Ours polaire	Préoccupante	Avril 2021	Évalué comme espèce préoccupante en décembre 2012

# RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

Le Comité sur les espèces en péril reçoit l'ensemble de son soutien administratif et financier du ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest. Les avis de contrats pour la rédaction des rapports de situation des espèces sont publiés au <https://contracts.opennwt.ca/>.

## ÉVALUATIONS ET RÉÉVALUATIONS PRÉVUES DE 2022 À 2026

Avril 2022	Première évaluation	Faucon pèlerin ( <i>Falco peregrinus</i> )
	Réévaluation	Caribou boréal [caribou des bois (population boréale)] ( <i>Rangifer tarandus caribou</i> )
	Réévaluation	Caribou de Peary ( <i>Rangifer tarandus pearyi</i> )
Avril 2023	Première évaluation	Pélican d'Amérique ( <i>Pelecanus erythrorhynchos</i> )
	Réévaluation	Caribou de Dolphin-et-Union ( <i>Rangifer tarandus groenlandicus x pearyi</i> )
Avril 2024	Première évaluation	Rat musqué ( <i>Ondatra zibethicus</i> )
	Réévaluation	Braya poilu ( <i>Braya pilosa</i> )
Avril 2025	Première évaluation	Crapaud du Canada ( <i>Anaxyrus hemiophrys</i> )
	Réévaluation	Crapaud de l'Ouest ( <i>Anaxyrus boreas</i> )
	Réévaluation	Grenouille léopard ( <i>Lithobates pipiens</i> )
Avril 2026	Première évaluation	Couleuvre rayée à flanc rouge ( <i>Thamnophis sirtalis</i> )
	Réévaluation	Bison des bois ( <i>Bison bison athabascae</i> )

\*Le calendrier des évaluations peut être révisé et modifié à chaque année.

## NOUS JOINDRE

Pour de plus amples renseignements au sujet du Comité sur les espèces en péril et de ses activités, veuillez consulter le [www.nwt-speciesatrisk.ca/](http://www.nwt-speciesatrisk.ca/) (en anglais).

Vous pouvez également vous adresser à :

Secrétariat des espèces en péril

C. P. 1320

Yellowknife NT X1A 2L9

Sans frais : 1-855-783-4301

Télécopieur : 867-873-0293

Courriel : [sara@gov.nt.ca](mailto:sara@gov.nt.ca)

Le tout respectueusement soumis,



Leon Andrew, président

Comité sur les espèces en péril

**COMITÉ**  
SUR LES ESPÈCES  
**EN PÉRIL**  
DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Photo en couverture :

Pélican d'Amérique – référence photographique : John David McKinnon